

Bientôt une concertation sur les péages de l'A 10

L'avancée est ténue. Mais elle est savourée par l'association A 10 gratuite qui défend les nombreux usagers du sud de l'Essonne, pris en otage par les péages installés jusqu'à Saint-Arnoult-en-Yvelines. L'Etat va demander cette semaine à Cofiroute, le concessionnaire de l'autoroute, de rencontrer les riverains, les élus et les associations pour entamer le dialogue. Un planning de concertation doit être fixé. « C'est une nécessité, l'Etat doit être le médiateur pour que ces différentes parties se rencontrent, sinon cela ne se fera jamais », commente la secrétaire d'Etat et maire UMP de Longjumeau, Nathalie Kosciusko-Morizet qui souhaite à la fois défendre les riverains de l'A10 et désengorger la N 20.

Soit un tarif plus avantageux, soit une gratuité totale

Pour le moment, sortir à Dourdan coûte 1,60€. Et pour ceux qui habitent à la frontière des Yvelines, l'addition est encore plus salée. A Ablis (Yvelines), il faut payer 3,20€ et à Allainville 3,60€. « Cela fait près de 1 000€ par an pour un salarié qui travaille sur Paris », soupire Jean-Claude Lagron, le président de l'association A 10 gratuite.

Depuis des années, les usagers se battent pour supprimer l'accès payant en Ile-de-France. « C'est financièrement possible, assure Jean-Claude Lagron. Si l'on détourne les poids lourds de la N 20 (NDLR : grâce notamment à l'éco-redevance mise en place sur cet axe à partir de 2013), Cofiroute gagnera plus d'argent et peut épargner les riverains. » Deux solutions sont à l'étude : soit un tarif plus avantageux pour les riverains, soit, comme le veulent les associations, une gratuité totale. « Cela risque d'être difficile, assure la ministre. On ne peut pas demander à Cofiroute de ga-

agner moins d'argent. Mais si les collectivités versent une compensation, cela peut-être envisageable. » Reste à déterminer cette somme. Cofiroute, qui n'a pas souhaité s'exprimer, et les associations n'avancent pas les mêmes chiffres de fréquentation de ces péages. « Je sais que des initiatives de ce type ont abouti ailleurs, je vais tâcher de

savoir quelles solutions ont été trouvées », glisse la secrétaire d'Etat, à l'origine du rapprochement entre les différentes parties en fin de semaine dernière. Autre victoire, côté Yvelines : des parkings-relais vont être aménagés à Ablis et Allainville, à proximité des péages, pour les personnes qui souhaitent pratiquer le covoiturage ou

prendre les bus. Fini donc les stationnements sauvages (lire ci-dessous). Sauf à Dourdan ! Le montage financier n'est pas encore établi. « L'Etat, la région, Cofiroute se renvoient la balle, c'est affligeant, depuis le temps que cette situation perdure et crée des problèmes de sécurité », peste Jean-Claude Lagron. **FLORIAN LOISY**

Des parkings sauvages fleurissent



DOURDAN, VENDREDI. Tous les jours, plus d'une centaine de voitures s'installent illégalement sur des terrains. Les automobilistes pratiquent le covoiturage pour partager le prix du péage.

(LP/L.M.)

Chaque jour, le champ bordant la route menant au péage de l'A10 à Dourdan se transforme en parking sauvage. Plus d'une centaine de voitures squattent le terrain. « Ici, je suis à cinq minutes de chez moi en voiture et je travaille au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Alors je laisse ma voiture et je prends le bus pour Massy-Palaiseau, puis le RER B, puis

encore un bus. Ça m'évite de payer le péage et l'essence », raconte un militaire de carrière, qui n'a jamais eu de PV en se garant là. Laurent, qui travaille à Saclay pratique, lui, le covoiturage avec deux autres collègues qui habitent le secteur. « On partage le prix du péage comme ça, confie-t-il. Donc on se retrouve là, sur le parking, puis l'un d'entre nous emmène les deux

autres au boulot. Mais il faut faire attention, on peut avoir des pièces de notre auto qui disparaissent si on ne se gare pas assez à découvert. » Mais ces stationnements illégaux posent aussi des questions de sécurité et peuvent entraîner des accidents. Et avec l'hiver, certaines voitures risquent de s'embarber.

L.M.